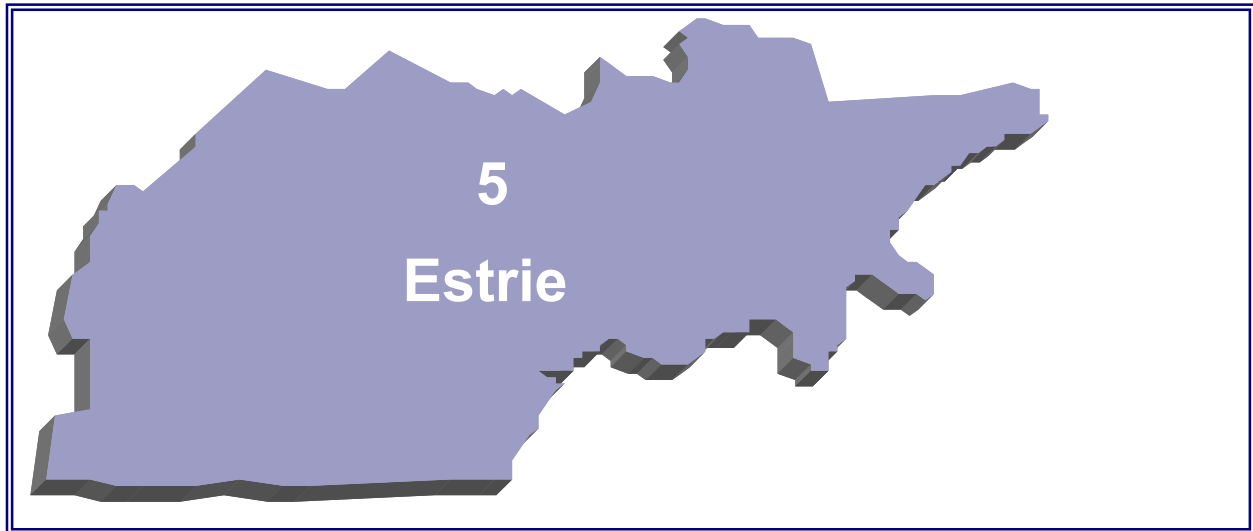


# ***Estrie***

## **Portrait bioalimentaire régional**

Préparé par : Direction des politiques sur la gestion des risques  
En collaboration: Direction de l'environnement et du développement durable  
Direction des études économiques et appui aux filières  
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

# ESTRIE



## ACTEURS IMPORTANTS

- Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
- Centre de formation spécialisé en agriculture « La maison familiale rurale »
- Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc (CRDBLP)
- CEGEP

## SECTEURS D'ACTIVITÉ DISTINCTIFS

- Production acéricole
- Sylviculture : arbres de Noël
- Agriculture biologique
- Agrotourisme
- Aquaculture

## SAVEURS RÉGIONALES

- Moût de pommes
- Venaison
- Produits de l'érable
- Légumes de spécialité

## ATOUTS OU SPÉCIFICITÉS

- Fine cuisine régionale et repas champêtres
- Proximité des marchés importants

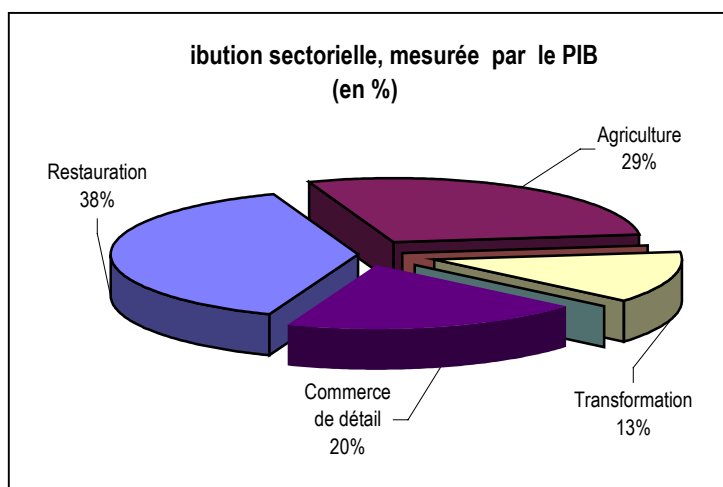
## **PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2001\***

### **Estrie**

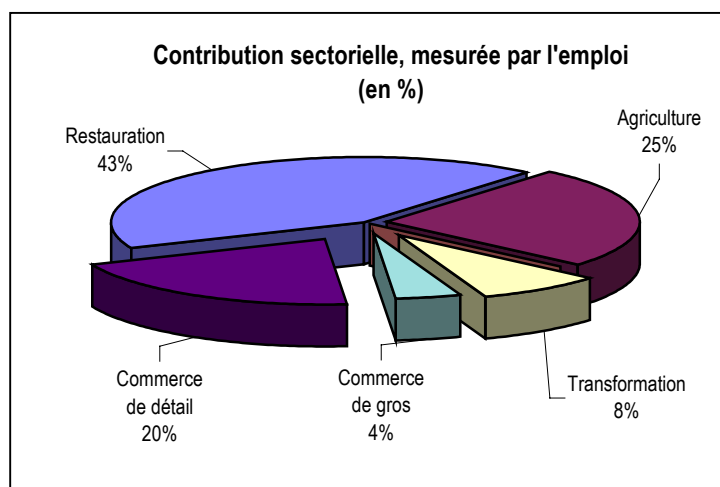
	<b>Estrie</b>	<b>% du Québec</b>
Population ('000)	290,7	3,9
Revenu total des personnes ('000 000 \$)	6 749,2	3,6
PIB de l'ensemble de l'économie ('000 000 \$ de 1997)	7 314,4	3,6
PIB de l'ensemble des industries manufacturières ('000 000 \$ de 1997)	2 626,9	5,9
Livraisons manufacturières totales ('000 000 \$)	6 371,4	5,3
Ventes au détail totales ('000 000 \$)	2 366,3	3,7
Emploi total ('000)	136,6	3,9
Emploi manufacturier total ('000)	40,7	6,3
Emploi dans le commerce ('000)	16,9	3,0

\* *Données préliminaires 2001*

Source : *Direction de la recherche économique et scientifique, 2002*

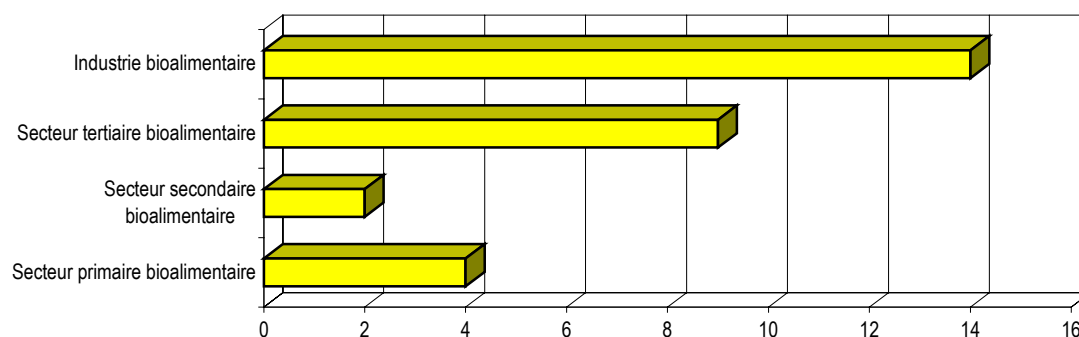


Source : *Direction de la recherche économique et scientifique, 2002*



Source : *Direction de la recherche économique et scientifique, 2002*

**Contribution à l'activité économique régionale, mesurée par l'emploi  
(en %)**



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

### **L'industrie bioalimentaire en 2001\***

	Estrie	% du Québec
<b>L'agriculture</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	159	6
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	337	7
Emploi ('000)	4,9	8
<b>Les pêches commerciales</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.s.	n.s.
Valeur des débarquements ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	n.s.	n.s.
<b>La transformation</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	71	1
Valeur des livraisons ('000 000 \$)	292	2
Emploi ('000)	1,6	2
<b>Le commerce de gros</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.d.	n.d.
Chiffre d'affaires ('000 000 \$)	n.d.	n.d.
Emploi ('000)	0,8	3
<b>Le commerce de détail</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	109	3
Ventes ('000 000 \$)	625	3
Emploi ('000)	3,9	4
<b>La restauration</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	216	5
Recettes ('000 000 \$)	317	5
Emploi ('000)	8,3	5
<b>L'ensemble du bioalimentaire</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	555	4
Emploi ('000)	19,6	5

\* Données préliminaires 2001

n.s. : non significatif

n.d. : non disponible

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

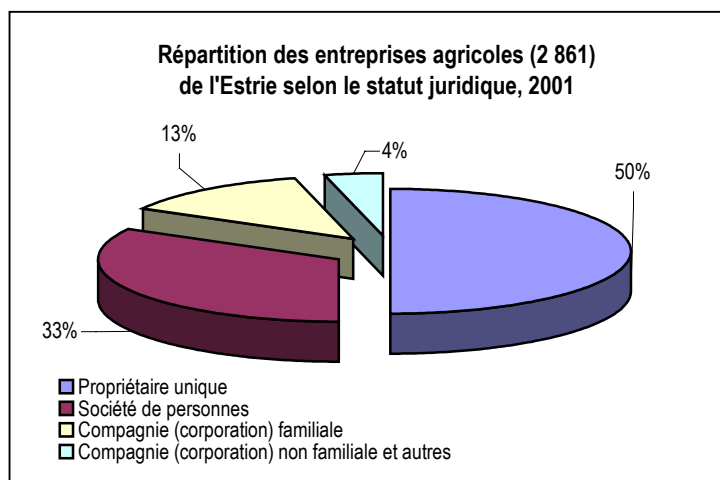
## LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 32 139 entreprises agricoles. Elles se retrouvent dans toutes les régions du Québec.

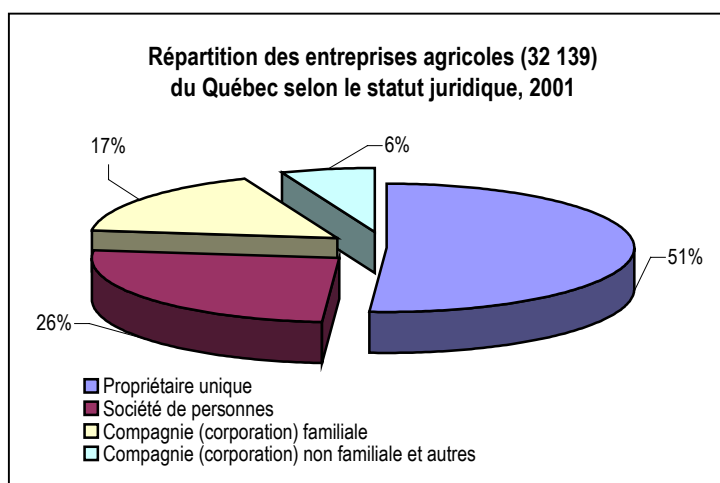
La région de l'Estrie regroupe 2 861 entreprises agricoles en 2001, ce qui représente près de 9 % des entreprises agricoles du Québec.

Les productions agricoles présentes dans la région sont variées. La production « bovins et veaux » est la plus fréquente. En effet, 767 entreprises de la région élèvent des vaches laitières, soit près de 27 % des entreprises. Le cheptel bovin compte près de 139 000 têtes, incluant les 40 437 vaches laitières et 27 511 vaches de boucherie.

La superficie totale des entreprises agricoles est de 330 045 hectares, soit une superficie moyenne de près de 115 hectares par entreprise. Les entreprises agricoles appartiennent principalement à des propriétaires uniques et des sociétés de personnes.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

## Principales superficies, mai 2001

	Estrie		Total – Québec	
	Nombre d'entreprises	Hectares	Nombre d'entreprises	Hectares
Superficie totale	2 861	330 045	32 139	3 417 026
Terres en culture	2 106	108 709	26 036	1 849 938
Avoine	528	5 361	5 894	93 258
Orge	356	5 104	7 275	159 443
Cultures fourragères*	1 692	66 058	14 615	545 113
Luzerne	436	9 892	7 965	235 226
Maïs à ensilage	417	5 568	4 475	52 072
Maïs-grain	216	7 468	7 656	435 676
Soya	103	2 441	4 522	148 070
Fruits	110	425	1 883	24 515
Arbres de Noël	169	5 657	395	8 695
Serres (mètres carrés)	59	104 596	1 159	2 514 704
Entailles (nombre)	892	4 708 465	7 524	30 695 200

\* Exclut les pâturages

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

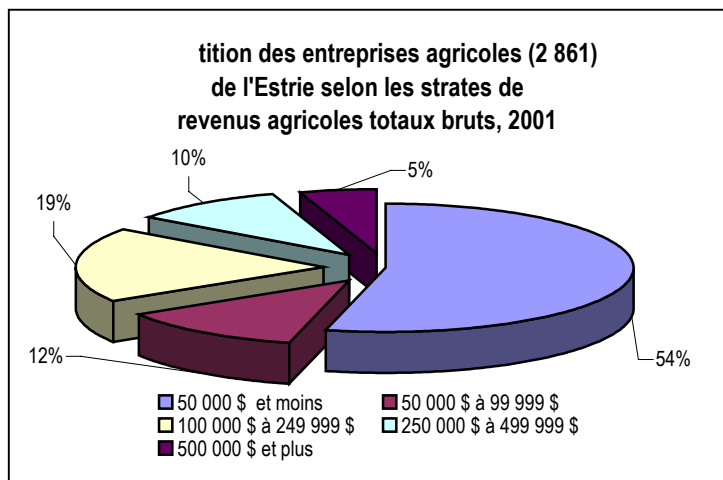
## Principaux cheptels, mai 2001

	Estrie		Total - Québec	
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes
Total – bovins et veaux	1 616	138 848	16 100	1 362 788
Vaches laitières	767	40 437	9 115	407 206
Vaches de boucherie	822	27 511	6 130	207 852
Bouvillons	280	5 043	2 805	81 743
Moutons et agneaux	137	26 649	1 366	254 053
Total – poules et poulets	150	393 879	2 144	29 212 229
Chevaux et poneys	419	1 846	3 838	22 284
Chèvres	88	2 965	975	27 337
Total – porcs	158	261 201	2 743	4 267 365

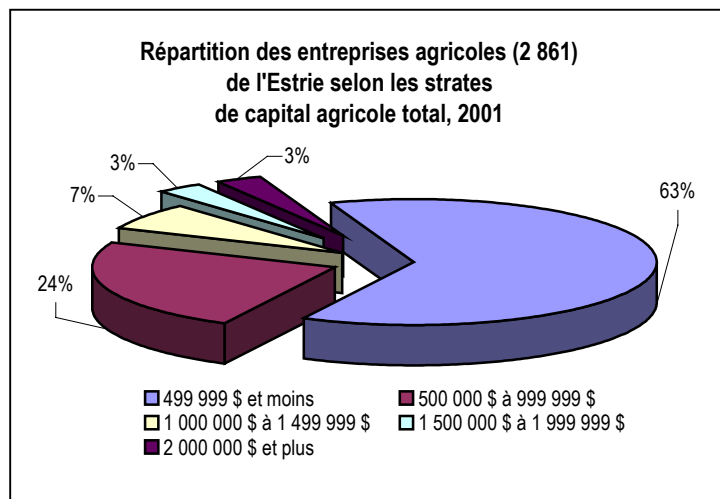
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Dans la région de l'Estrie, les revenus agricoles bruts totaux s'élevaient à 369 M\$, ce qui représente des revenus bruts moyens de 129 000 \$ par entreprise.

Les entreprises agricoles de cette région ont, respectivement, un capital agricole moyen de 548 000 \$ dont une valeur des terres et bâtiments de 387 000 \$.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

## LA PRODUCTION PORCINE EN 2001

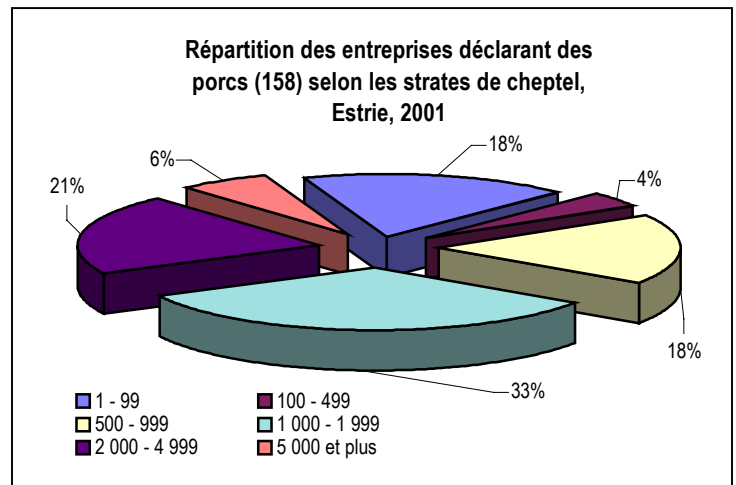
Au Québec, en 2001, on dénombre 2 743 entreprises déclarant des porcs pour un cheptel totalisant près de 4,3 millions de têtes, toutes catégories confondues. Elles sont disséminées dans toutes les régions du Québec.

La région de l'Estrie regroupe 158 entreprises déclarant des porcs en 2001, ce qui représente environ 6 % des entreprises déclarantes du Québec. Son cheptel en inventaire compte plus de 261 000 têtes, toutes catégories confondues, soit plus de 6 % du cheptel québécois.

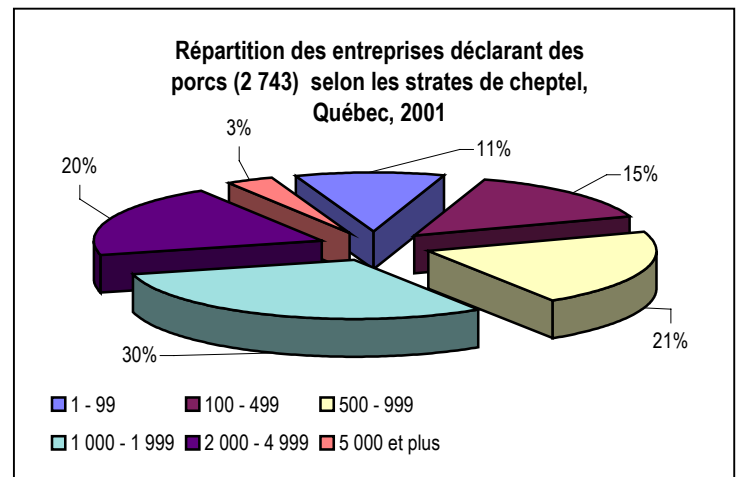
La taille totale des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. Ainsi, lorsqu'on répartit les entreprises déclarant des porcs en 6 grandes classes, on constate que 22 % des entreprises déclarant des porcs ont moins de 500 porcs en inventaire, toutes catégories confondues. À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 1 000 porcs ou plus représentent 60 % des entreprises déclarant des porcs dans la région.

En moyenne, les entreprises de la région déclarant des porcs comptaient 1 653 têtes en 2001.

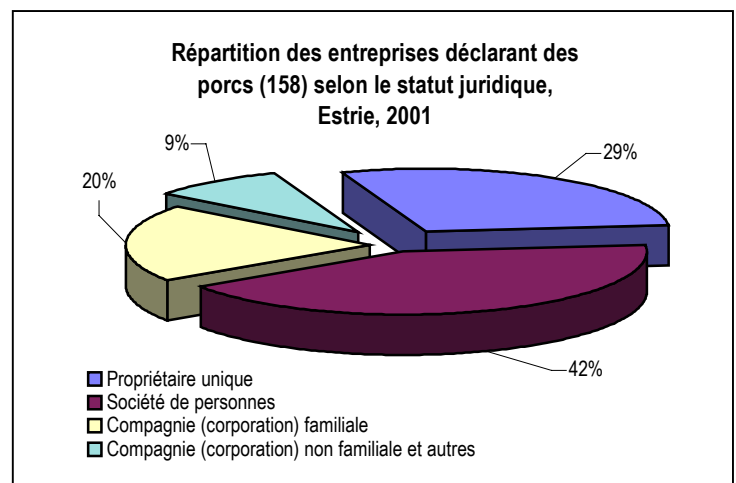
Dans la région de l'Estrie, 29 % des entreprises déclarant des porcs appartiennent à des propriétaires uniques, 42 % à des sociétés de personnes et 29 % à des compagnies (corporations). Comme il est reconnu que les sociétés sont généralement constituées de membres d'une même famille, et que 9 % des compagnies (corporations) sont des compagnies non familiales, c'est donc plus de neuf entreprises sur dix qui sont des entreprises à caractère familial dans la région.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

## Superficie des entreprises déclarant des porcs comparativement aux autres secteurs de production, mai 2001

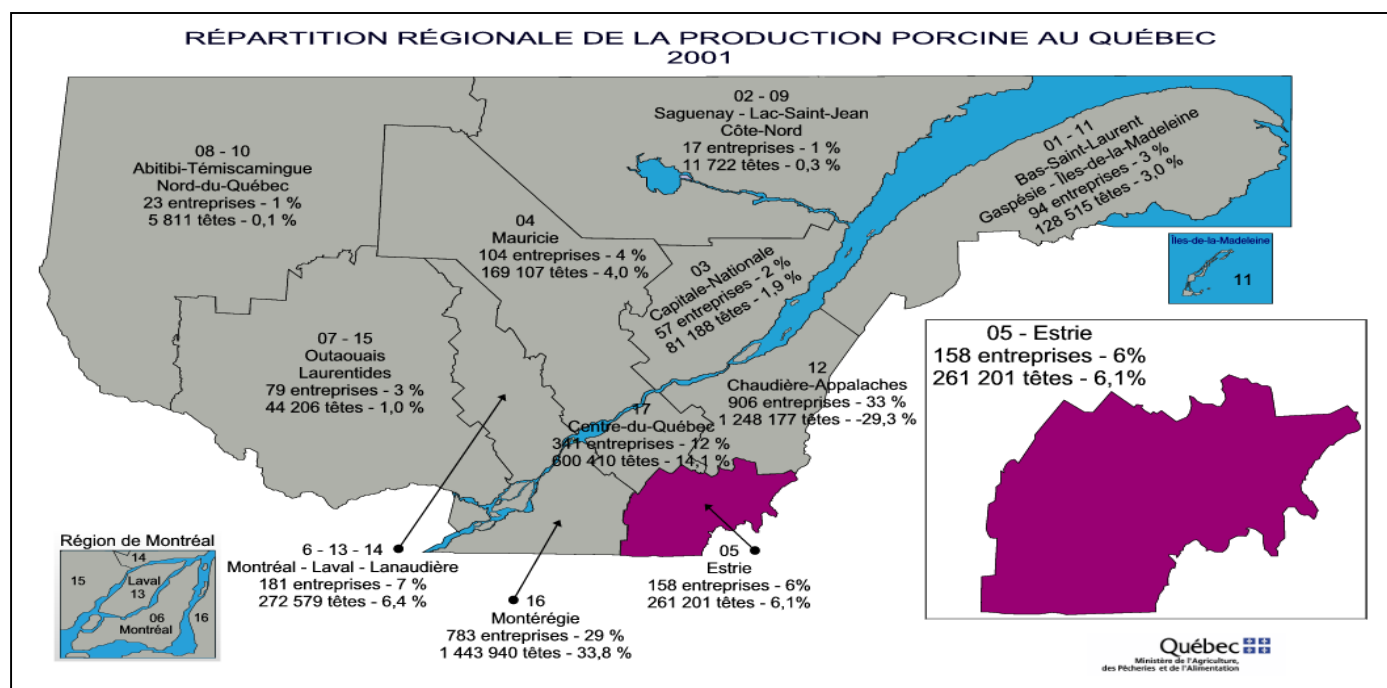
	Estrie			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	158	17 063	108	2 743	260 383	95
Entreprises déclarant d'autres productions	2 703	312 982	116	29 396	3 156 643	107

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

## Cheptel porcin des entreprises déclarant des porcs, mai 2001

	Estrie			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	158	261 201	1 653	2 743	4 267 365	1 556
Verrats	81	639	8	1 496	8 504	6
Truies et cochettes de reproduction	83	23 826	287	1 557	401 562	258
Porcelets sevrés et non sevrés	88	68 155	774	1 613	1 335 356	828
Porcs à l'engraissement	129	168 581	1 307	2 146	2 521 943	1 175

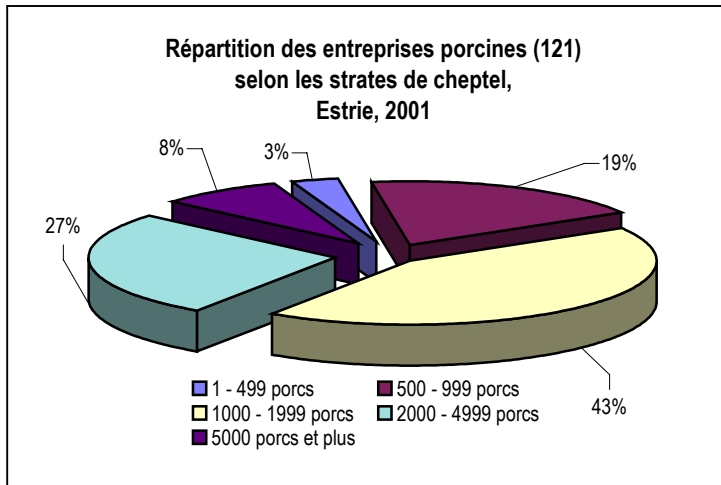
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001



Source : Statistique Canada



Si on considère uniquement les entreprises porcines (121), soit celles qui tirent majoritairement leurs revenus de la production porcine, on constate que le portrait est différent. En effet, la moyenne du nombre de têtes en inventaire par entreprise de la région passe alors de 1 653 à 2 108.



Les entreprises porcines qui tirent moins de 50 % de leurs revenus agricoles de la production possèdent un peu plus de 2 % du cheptel porcine de la région.

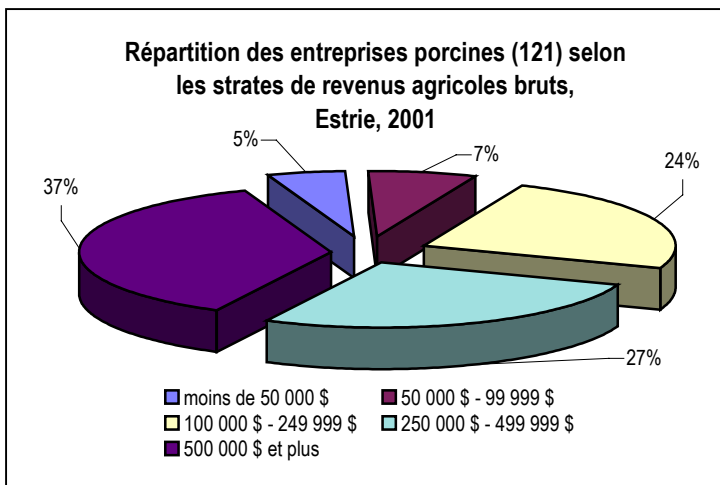
Lorsqu'on examine la spécialisation des entreprises porcines, on constate que 85 % des entreprises possèdent un atelier d'engraissement (naisseur-finisueur et finisueur) et 66 % possèdent une maternité (naisseur-finisueur et naisseur). Les entreprises porcines possédant les deux ateliers représentent 51 % des entreprises de la région.

Source : Statistique Canada

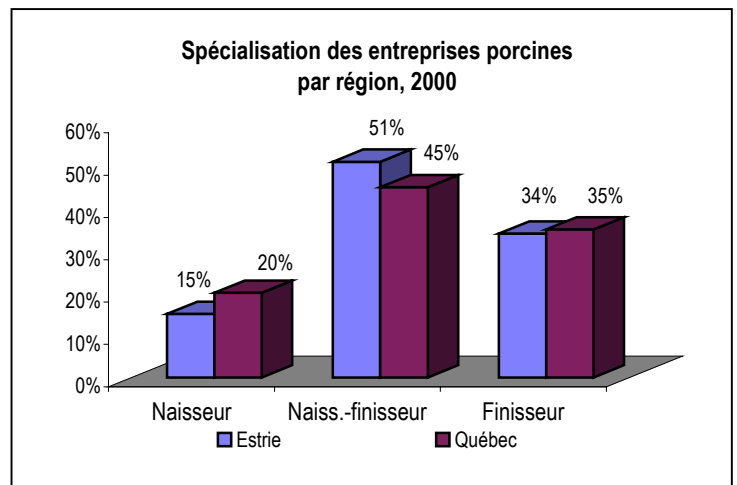
Qu'en est-il des revenus agricoles que retirent les entreprises porcines de l'ensemble de leurs productions agricoles ? On peut voir que la majorité des entreprises, soit 64 %, ont des revenus agricoles totaux bruts supérieurs à 250 000 \$. En contrepartie, 12 % des entreprises porcines ont déclaré des revenus agricoles bruts de moins de 100 000 \$.

Les revenus agricoles moyens de l'entreprise porcine située dans la région de l'Estrie s'élèvent à un peu plus de 542 000 \$ par entreprise.

La production porcine occupe une place non négligeable dans le développement agricole de plusieurs régions mais n'est pas la production la plus importante en termes du nombre d'entreprises. Dans la région de l'Estrie, en effet, les entreprises porcines représentent un peu plus de 4 % de l'ensemble des entreprises agricoles.

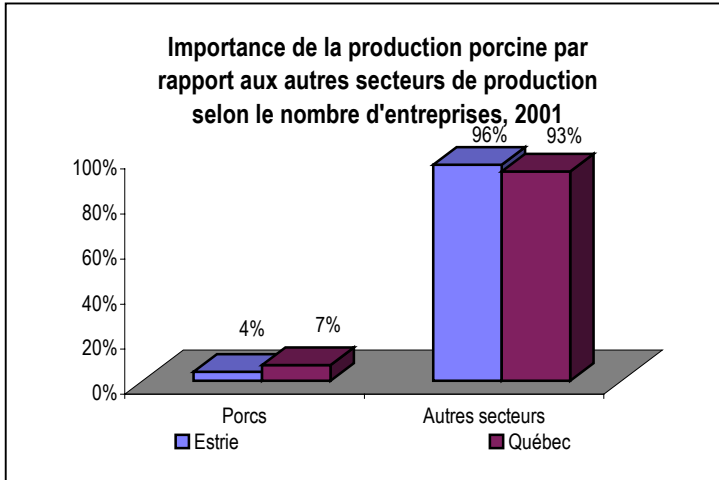


Source : Statistique Canada

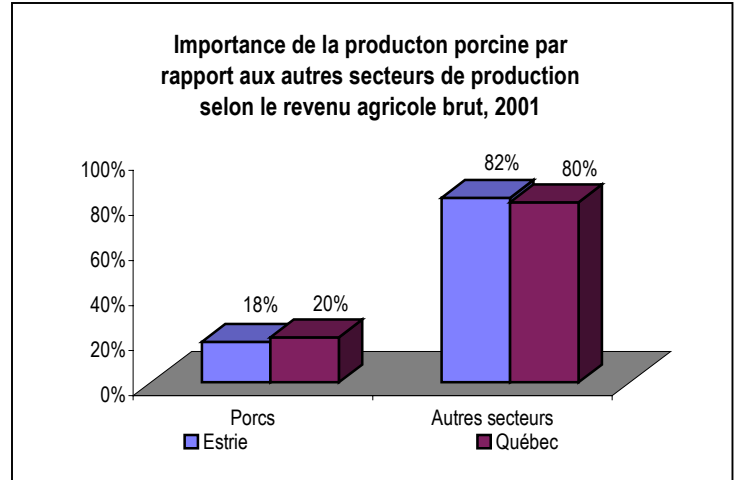


Source : MAPAQ

L'importance régionale des entreprises porcines en termes de revenus agricoles entraîne une répartition différente de celle du nombre d'entreprises. Il faut bien comprendre ici que ces revenus tiennent compte de tous les revenus de l'entreprise et non pas uniquement des revenus provenant de la production porcine. Ainsi, pour la région de l'Estrie, les entreprises porcines (121) génèrent près de 18 % de l'ensemble des revenus bruts du secteur agricole.



Source : Statistique Canada

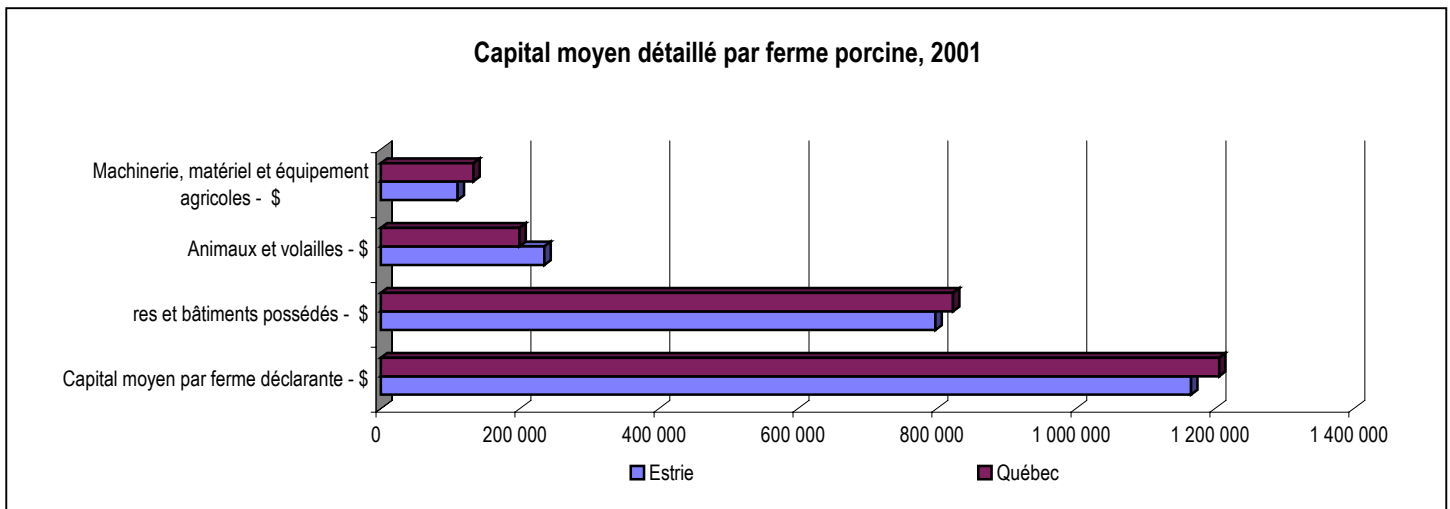


Source : Statistique Canada

La superficie totale des entreprises porcines, c'est-à-dire les entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine, représente près de 4 % de la superficie totale de l'ensemble des entreprises agricoles de la région. En moyenne, la superficie possédée par les entreprises porcines correspond à 101 hectares, comparativement à 116 hectares pour les autres secteurs de production. Notons que la superficie moyenne possédée par les entreprises porcines est de 87 hectares.

La production porcine nécessite des investissements importants de la part des entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production. La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant de cette importance.

Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole des entreprises porcines de l'Estrie se situe à près de 1,2 M\$ en moyenne par entreprise. Par ailleurs, 56 % des entreprises porcines de la région ont un capital inférieur à 1 million \$.



Source : Statistique Canada

## **L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE DE PORC**

### ***Estrie***

La région de l'Estrie compte 18 entreprises dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande de porc, ce qui correspond à 10 % des entreprises du secteur au Québec.

Ces entreprises se spécialisent dans l'abattage multi-espèces et la transformation à valeur ajoutée. La région de l'Estrie compte parmi ces entreprises, l'usine de surtransformation (jambon, saucisse, bacon, pâtés, etc.) du groupe Olymel (une des deux plus importantes au Québec).

Près des trois quarts de ces entreprises (72 %) de la région ont un chiffre d'affaires inférieur à 1 M \$.

Ces entreprises emploient 787 personnes, ce qui représente environ 5 % de tous les emplois dans l'abattage et/ou la transformation de la viande de porc au Québec.

## **LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN AGROENVIRONNEMENT**

### ***Saturation des sols minéraux en phosphore***

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose depuis quelques années d'une banque de données sur les analyses de sol. Cette banque de données ne contient pas d'information sur les superficies représentées par les échantillons. Les résultats obtenus des analyses de sol ne peuvent donc être directement transposés aux superficies. L'analyse statistique de près de 100 000 données est en cours de réalisation par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Les résultats préliminaires nous permettent de présenter la distribution des analyses des sols minéraux selon le pourcentage de saturation en phosphore. Les pourcentages de saturation sont ici regroupés en cinq classes. Pour l'ensemble du Québec, 19 % des échantillons de sol se situent dans la classe de 10 % et plus.

Dans la région de l'Estrie, 11 % des échantillons de sol se situent dans cette classe.

### ***Prime-Vert***

Le programme Prime-Vert a pour objectif de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation environnementale et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

Prime-Vert comprend 6 volets : structures d'entreposage, procédés de traitement des fumiers, équipements d'épandage, organismes de gestion des fumiers, réduction de la pollution diffuse et services-conseils en agroenvironnement. Les renseignements proviennent des formulaires de paiement du programme Prime-Vert 1997-2002. Les entreprises porcines correspondent à celles ayant 10 unités animales et plus, de sorte que les statistiques considérées dans le secteur porcin peuvent également toucher d'autres espèces animales possédées par les producteurs.

#### ***Structures d'entreposage***

Les objectifs de ce volet sont :

- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation;
- faire passer la capacité d'entreposage à 250 jours afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « structures d'entreposage » du programme Prime-Vert a accordé au total 167,3 M\$ pour la réalisation de 4 369 structures (dont 506 dans le secteur porcin). Le pourcentage de l'aide accordée aux entreprises porcines est de 8 %. Dans la région de l'Estrie, 406 structures ont été réalisées pour un montant d'aide de 15,6 M\$ (4 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines pour 21 structures).

## **Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Structures d'entreposage**

	Québec	Estrie
Nombre total de structures	4 369	406
Nombre de structures secteur porcin	506 (12 %)	21 (5 %)
Aide financière totale	167,3 M\$	15,6 M\$
Aide financière secteur porcin	13,2 M\$ (8 %)	0,6 M\$ (4 %)

*Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002*

*Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.*

### **Procédés de traitement**

Une aide financière est accordée aux exploitations ou regroupements d'exploitations où le fumier produit sur la ferme excède la possibilité d'épandage sur les terres en propriété ou en location. Le resserrement des normes accentue ce phénomène et oblige le producteur en surplus à conclure des ententes d'épandage avec des producteurs de céréales, par exemple, qui ne sont pas nécessairement voisins. Le traitement des fumiers réduit les volumes à transporter et peut également permettre de l'utiliser comme matière première du compostage.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « procédés de traitement » du programme Prime-Vert a accordé 2,1 M\$ pour la réalisation de projets. Ces projets ont été réalisés dans 17 exploitations qui ont reçu une aide financière pour l'acquisition et la mise en place de procédés de traitement à la ferme, complets ou partiels. Deux projets collectifs ont intéressé 89 producteurs. Le pourcentage de l'aide totale accordée aux entreprises porcines est de 53 %. Dans la région de l'Estrie, une seule entreprise porcine a pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de ce volet.

## **Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Procédés de traitement**

	Québec
Nombre total d'entreprises	106
Nombre d'entreprises porcines	79 (75 %)
Aide financière totale	2,1 M\$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (53 %)

*Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002*

### **Équipements d'épandage**

L'amélioration de la gestion des fumiers liquides et la diminution des odeurs par l'utilisation d'équipements spécialisés sont les objectifs de ce volet.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 1997 et le 31 mars 2002, 346 rampes d'épandage ont fait l'objet d'une aide financière. Les producteurs qui en font l'acquisition s'en servent pour épandre le lisier de porc dans 60 % des cas. L'aide totale pour la période précitée a été de 1,4 M\$.

Dans la région de l'Estrie, 15 rampes d'épandage ont été subventionnées, pour un montant total de 66 765 \$ (54 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines).

### **Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Équipements d'épandage**

---

	Québec	Estrie
Nombre total de rampes	346	15
Nombre de rampes secteur porcin	207 (60 %)	9 (60 %)
Aide financière totale	1 424 038 \$	66 765 \$
Aide financière secteur porcin	849 438 \$ (60 %)	36 042 \$ (54 %)

---

*Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.*

*Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002*

### **Réduction de la pollution diffuse**

Le volet « réduction de la pollution diffuse » en est à sa première année de fonctionnement. Il a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricoles en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux admissibles sont la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux, la mise en place d'aménagements des berges et des confluent des cours d'eau, l'aménagement de haies brise-vent, l'introduction de pratiques de conservation des sols et l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, notamment les avaloirs et bassins de captage, la revégétalisation des fossés, l'engazonnement des voies d'eau et la stabilisation des sites érodés.

Au 18 novembre 2002, 443 projets ont été déposés au MAPAQ et un engagement budgétaire de 1,7 M\$ a été consenti pour ces projets qui sont principalement liés à la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux. Pour la région de l'Estrie, 36 engagements ont été pris pour un montant total de 253 418 \$.

### **Engagement du programme Prime-Vert 2002-2003<sup>(1)</sup> Réduction de la pollution diffuse**

---

	Québec	Estrie
Nombre de projets	443	36
Aide financière	1,7 M\$	253 418 \$

---

<sup>(1)</sup> En date du 18 novembre 2002

*Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002*

**Services-conseils en agroenvironnement**

Le volet « services-conseils en agroenvironnement » de Prime-Vert vise l'accompagnement professionnel. Le soutien de conseillers agricoles est essentiel pour aider l'exploitant à bien maîtriser les pratiques agricoles de conservation des ressources et pour le guider dans les changements qu'il doit apporter à ses méthodes de travail.

Le Ministère encourage financièrement les exploitants agricoles à se regrouper en clubs-conseils en agroenvironnement. Une entente intervenue entre le Conseil de développement en agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de faciliter la mise en œuvre et le soutien de clubs-conseils en agroenvironnement axés sur la conservation des sols et la protection de l'environnement. Le Ministère contribue également, comme les producteurs, à soutenir financièrement les activités de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement et la mise au point d'outils pour les conseillers agricoles.

Au 31 mars 2002, 76 clubs-conseils en agroenvironnement offraient des services-conseils à 4 949 entreprises agricoles qui totalisent 558 489 unités animales, soit 28 % de toutes les unités animales du Québec. Parmi ces entreprises, on compte 549 entreprises porcines, ce qui correspond à 24 % du total des entreprises porcines du Québec et à 210 806 unités animales porcines (28 % des unités animales porcines du Québec). Pour ce volet, les entreprises porcines correspondent à celles dont la principale source de revenu est le porc. Pour la période de 1997 à 2002, l'aide se chiffre à 7,2 M\$ dont 15 % a été versé dans le secteur porcin.

Dans la région de l'Estrie, on compte 1 club-conseils en agroenvironnement regroupant 239 entreprises agricoles, dont 26 entreprises porcines (soit 20 % des entreprises porcines de la région). Le nombre d'unités animales de ces entreprises membres est de 45 660 dont 16 547 unités animales porcines (31 % des unités animales porcines de la région). L'aide accordée pour ce volet est de 336 346 \$ (14 % de ce montant a été versé à des entreprises porcines).

**Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002  
Services-conseils en agroenvironnement**

---

	Québec	Estrie
Nombre de clubs-conseils	76	1
Nombre d'entreprises agricoles membres	4 949 (16%)	239 (9 %)
Nombre d'entreprises porcines membres	549 (24 %)	26 (20 %)
Unités animales totales des membres	558 489 (28 %)	45 660 (28 %)
Unités animales porcines des membres	210 806 (28 %)	16 547 (31 %)
Aide financière totale	7,2 M\$	336 346 \$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (15 %)	45 751 \$ (14 %)

---

*Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région*

*Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002*

## ***Actions dignes de mention***

Afin de sensibiliser les entreprises à l'importance d'améliorer la qualité de l'eau en milieu agricole, un feuillet, une vidéo et un guide technique ont été produits. Soit dit en passant, ce projet a reçu récemment le Prix Excellence en environnement de la Fondation estrienne en environnement.